

Envoi par courriel et télécopie : 418 948-9094  
[steveb@skypower.com](mailto:steveb@skypower.com)

Québec, le 22 août 2006

Monsieur Steeve Boulianne  
Directeur de projet  
SKYPOWER WIND ENERGY FUND LP  
49, rue de l'Église, bureau 103  
Saint-Arsène (Québec) G0L 2K0

**Objet :** *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

### **Question 1**

La presse fait état de nouvelles négociations entre la MRC de Rivière-du-Loup et la compagnie SkyPower concernant son projet de parc éolien. La commission a d'ailleurs été mis au courant que des négociations étaient actuellement en cours relativement à ce projet. Au fin de son mandat et de son analyse, il est important que la commission ait accès à toute l'information pertinente relative au projet. Ainsi, la commission vous demande de l'informer de l'état d'avancement des discussions actuellement en cours et de lui transmettre les modifications apportées ou susceptibles d'être apportées au projet dans le cadre de ces négociations.

### **Question 2**

SkyPower a-t-elle obtenu une réponse à sa demande de révision de la décision de la CPTAQ du 24 juillet 2006 ? Si oui, veuillez nous en déposer une copie.

**Question 3**

Expliquer pourquoi, dans sa demande de révision de juillet 2006, SkyPower demande un hectare par éolienne alors que la superficie autorisée auparavant était plutôt d'un demi hectare (5 000 m<sup>2</sup>) par éolienne ?

Le mandat de la commission étant très avancé, vous comprendrez que la commission attend votre réponse dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot  
pour Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Robert Demers, SNC-Lavalin inc.